

26.02.1943

00391

Délégués : Commandant GCDARD
Lieu tenant GCDARREL

Officier d'accompagnement: Major Bösenberg

Date de la visite: 21 et 22 Février 1943

Commandant du Camp: Oberst ARNDT

Officier d'Abwehr: Hauptmann SPONHEIMER

Homme de Confiance: Maréchal des Logis COCIGN

Adjoint à l'Homme de confiance: Sergent EQUY

Effectif: au camp - 1323

au total (camp et Kommandos) 25 560

Nombre de Kommandos : 1203.

I.

LE CAMP.-

Sans changement depuis la dernière visite. Le camp bâti sur le sommet de la colline de Petriberg dominant la ville est situé dans les meilleures conditions quant à son emplacement.

a) Logement:

Les effectifs sont logés à l'aise. On note seulement un cas de maladie se est dans les baraques où sont logés les incurables non contagieux mais cette situation n'est sans doute que provisoire.

Les hommes disposent d'une chapelle petite mais bien aménagée et d'un théâtre de 600 places assises ou 1.000 debout.

L'Homme de confiance dispose d'un emplacement suffisant pour son service particulier et les services annexes (Journal, service médical, service d'entraide, centre d'accueil).

La paille est changée au fur et à mesure des besoins. Les soins d'économie font qu'elle ne peut être remplacée qu'à la limite du trépas d'usage.

b) Nourriture

Aucune plainte les hommes perçoivent le matin un repas chaud

le soir: soit un repas chaud (2 fois par semaine) soit un

pas casse-croûte.

L'impression des passagers est bonne en ce qui concerne la nourriture.

La cuisine est faite par des prisonniers français, sous la surveillance d'un sous-officier allemand. Les hommes ont la possibilité de faire cuire leurs aliments personnels, le tabac est vendu régulièrement dans les limites réglementaires.

c) Habillement

Comme partout l'habillement laisse beaucoup à désirer; la question des chaussures préoccupe notamment l'Homme de confiance. Par contre on dispose de beaucoup de capotes et le magasin d'envois collectifs en comporte une quantité importante. Il y aurait lieu de supprimer jusqu'à nouvel ordre les envois de cette catégorie d'effets (capotes) par la Direction des Prisonniers de Guerre à LYON. Le linge par contre fait défaut.

d) Cantine

Elle n'arrive qu'à procurer peu de choses. Les articles qui font le plus défaut sont: les lames de rasoir, aiguilles, les papiers et cahiers. Les envois de France de lames de rasoir ont été les bienvenus. On attend impatiemment les cahiers annoncés. La cantine est tenue par un prisonnier français sous surveillance allemande.

II.

HYGIENE.-

- a) épouillage: fonctionne parfaitement
- b) douches: Abondantes avec eau chaude
- c) latrines, évacuation des eaux de déchets: R.A.S.
- d) état sanitaire

Infirmier: local exigü

médicaments: R.A.S.

médecine: 1 médecin sous-lieutenant (BARBOT)

2 médecins auxiliaires (GOWARTS et EDWARDS)

nombre de malades: Lors du passage au camp. 174

Le nombre de malades actuellement à l'infirmier correspond au chiffre moyen. Il n'a pas été constaté de cas graves en traitement à l'infirmier.

Epidémies: Il n'est pas signalé d'épidémie parmi les prisonniers français. Trois de typhoïde au Kommando de Newied ont été enregistrés chez les Belges en contact avec des Français (logement et travail communs sans que la maladie atteignent les prisonniers français).

Il n'y a aucun décès à l'infirmier depuis une longue période.

L'auscultation des malades entrant à l'infirmier n'a fait ressortir aucune proportion anormale de tuberculose.

Commission médicale mixte: Le Médecin français signale qu'il n'y a pas eu lieu à recourir à cette procédure.

Renseignements divers sur le fonctionnement du service médical au Stalag

1° L'ensemble du service médical fonctionne sous la direction du médecin capitaine SENECHAL chargé de l'Hôpital de Trèves (section des prisonniers). Sur 13 médecins français affectés au Stalag il y a

Un médecin Capitaine (service de l'hôpital)

Un médecin lieutenant (infirmier de district)

Un médecin S/lieutenant (infirmier du camp)

dix médecins auxiliaires repartis

un à l'hôpital

2 à l'infirmier du camp

7 dans diverses infirmiers de district ou de Kdos.

La proportion des médecins auxiliaires est donc élevée par rapport à celle des médecins ayant terminé leurs études de médecine.

c) Habillement

Comme partout l'habillement laisse beaucoup à désirer; la question des chaussures préoccupe notamment l'homme de confiance. Par contre on dispose de beaucoup de capotes et le magasin d'envois collectifs en comporte une quantité importante. Il y aurait lieu de supprimer jusqu'à nouvel ordre les envois de cette catégorie d'effets (capotes) par la Direction des Prisonniers de Guerre à LYON. Le linge par contre fait défaut.

d) Cantine

Elle n'arrive qu'à procurer peu de choses. Le rythme des envois qui font le plus défaut sont: les lames de rasoir, aiguilles, papier et cahiers. Voyage ne peut être fait d'un établissement à l'autre. Les envois de France de lames de rasoir ont été les bienvenus. On attend impatientement les cahiers annoncés. Une cantine est tenue par un prisonnier français sous surveillance allemande. Elle est qualifiée à l'atelier de fabrication. Les notes envoyées ont été signalées aux des médecins cantines travaillent avec des dentistes faisant de la clinique civile mais ce renseignement n'a pu être contrôlé.

5) le nombre total des prisonniers français hospitalisés

HYGIENE. - diverses formations de Stalag XII B est de 575.

a) épouillage: fonctionne parfaitement

b) douches: Abondantes avec eau chaude

c) latrines, évacuation des eaux de déchets: R.A.S.

d) état sanitaire

Infirmerie: local exigü

médicaments: R.A.S.

a) Services de médecine: 1 médecin sous-lieutenant (BARECT)

Fonctionne de façon normale sous 12 médecins auxiliaires (GOWERTS et

b) Bibliothèque

EDWARDS)

Environ 10 000 livres de nombre de malades: Lors du passage au camp 174

Le nombre de malades actuellement à l'infirmerie correspond au chiffre moyen. Il n'a pas été constaté de cas graves en traitement à l'infirmerie.

Epidémie: Il n'est pas signalé d'épidémie parmi les prisonniers français. Trois de typhoïde au Kommando de Newied ont été enregistrés chez les Belges en contact avec des Français (logement et travail communs sans que la maladie atteignent les prisonniers français). Il n'y a aucun décès à l'infirmerie depuis une longue période.

L'auscultation des malades entrant à l'infirmerie n'a fait ressortir aucune proportion anormale de tuberculose.

Commission médicale mixte: Le Médecin français signale qu'il n'y a pas eu lieu à recourir à cette procédure.

Renseignements divers sur le fonctionnement du service médical au Stalag

L'ensemble du service médical fonctionne sous la direction du médecin capitaine SENECHAL chargé de l'hôpital de Trèves (section des prisonniers) Sur 13 médecins français affectés au Stalag il y a

- Un médecin Capitaine (service de l'hôpital)
- Un médecin lieutenant (infirmerie de district)
- Un médecin S/lieutenant (infirmerie du camp)

dix médecins auxiliaires répartis

un à l'hôpital

2 à l'infirmerie du camp

7 dans diverses infirmeries de district ou de Kdos.

La proportion des médecins auxiliaires est donc élevée par rapport à celle des médecins ayant terminé leurs études de médecine.

2°) Le Médecin capitaine SENECHAL apporte depuis quelques temps une attention particulière au service de l'infirmier où l'attention d'une main ferme se fait sentir.

3°) L'infirmier dispose d'une cuisine particulière.

4°) Prothèse dentaire:

Dès qu'un homme a besoin d'un appareil de prothèse dentaire, les dimensions et les empreintes sont prises et commande est passée à l'atelier de Wehrkreis. Actuellement plus de 500 empreintes sont prises mais les livraisons sont de l'ordre de 15 par mois en moyenne. Le rythme des appareillages est trop lent. Par ailleurs l'atelier de fabrication étant éloigné aucun essayage ne peut être fait d'où diminution du rendement pratique.

Le rythme des fabrications ^{des appareils} de prothèse dentaire est très lent à cause d'abord de la pénurie de matières premières, ensuite au manque de main d'œuvre qualifiée à l'atelier de fabrication. A noter cependant qu'il a été signalé que des mécaniciens dentistes travaillent chez des dentistes faisant de la clientèle civile mais ce renseignement n'a pu être contrôlé.

5°) le nombre total des prisonniers français hospitalisés dans les diverses formations du Stalag XII D est de 572.

III.

BESOINS INTELLECTUELS ET MORUX.-

a) Exercice du culte

Fonctionne de façon normale sous la direction d'un aumonier de Stalag

b) Bibliothèque

Environ 10 000 livres dont les 3/4 circulent dans les Kommandos. Les Kommandos n'ont pas la possibilité de se procurer des livres sauf qu quelques livres que peuvent recevoir les prisonniers à titre individuels et qui en font profiter leurs camarades.

L'Homme de confiance demande des envois de bons romans à la fois sérieux, agréables à lire et bien écrits. C'est ce qui manque le plus. On signale que de nombreux Kommandos ont organisé des cours de certificats d'études. Monsieur le Colonel Commandant le Camp a donné l'autorisation de convoquer les candidats à cet examen où ils pourront subir les épreuves. Ces épreuves seront organisées dans le courant de l'année.

IV/

La discipline du camp est bonne. Les marques extérieures de respect sont rendues correctement, les sous-officiers portent les insignes de leur grade. L'Homme de confiance demande que les envois collectifs du gouvernement français comportent un assortiment de galons, de préférence prêt à poser pour renouveler les galons défraîchis ou usagés.

Officiers et assimilés.-

Il n'existe au camp central que 2 Officiers:

a) le Capitaine ELOS Officier-Conseil du Wehrkreis

b) le Médecin Sous-Lieutenant RABOT chargé de l'infirmier.

Ils sont bien logés.

VI.

La situation des prisonniers est alarmante.
D'envoi d'argent aux familles fonctionne régulièrement.
Les prisonniers sont surveillés par les autorités allemandes. Un sous-officier allemand est spécialement chargé de ce service important.

VII.

ASSURANCES - ACCIDENTS.

Les Autorités allemandes suivent la question de très près. Il n'a pas été constaté de réclamations à ce sujet.

Les Kommandos visités sont des Kommandos de région agricole ou de petits artisans.

La durée du travail dans ces détachements de travail est normale. La règle générale d'assimilation aux travailleurs allemands qui font ou feraient le même travail à la même place est appliquée.

VIII.

Les hommes perçoivent les formulaires nécessaires pour écrire 8 lettres et 2 cartes en envoyer 2 étiquettes-collis de 5 Kilogs par mois. Les Sous-Officiers travaillant bénéficient d'une carte ou lettre et une étiquette supplémentaires par mois.

Le Colonel Commandant le Camp envisage l'attribution dans un avenir rapproché d'un jeu complet d'une lettre, une carte et une étiquette par mois à cette catégorie de militaires.

Les sanitaires perçoivent une allocation supplémentaire.

Le service du courrier fonctionne à la satisfaction générale. Les lettres sont distribuées rapidement et les Délégués ont pu constater que de tous les Stalags visités le XII D est celui où les lettres mettent le moins de temps pour parvenir à leur destinataire. Le Commandant GODARD a tenu à en remercier spécialement Monsieur le Colonel Commandant le Camp.

IX.

VIVRES COLLECTIFS.a) Vivres

L'Homme de Confiance perçoit la totalité des vivres faisant l'objet de bordereaux d'envoi. Il les répartit entre les Kommandos. Aucune réclamation n'a été formulée à ce sujet.

b) Habillement

Les effets qui font le plus défaut sont en premier lieu les chaussures, pantalons grande taille, veste de grande taille également.

En suite: chemises mais un envoi de 28 000 chemises était annoncé lors du passage des Délégués.

Il est à signaler un excédent de capotes important. L'Homme de Confiance propose soit une réexpédition en France, soit vers un Stalag déficitaire. Il demande que les expéditions de capotes soient suspendues jusqu'à nouvel ordre et suggère l'idée que des transformations de capotes en culottes soient faites en France étant donné la pénurie de culottes qu'il soupçonne.

La situation des chassures est alarmante.

Les vêtements faisant l'objet d'envois collectifs du Gouvernement Français sont distribués par l'Homme de Confiance sous la surveillance des Autorités allemandes. Un sous-officier français est spécialement chargé de ce service important.

Homme de Confiance I.

Effectifs des hommes travaillant chez des cultivateurs.

Quatre services divers

Services Journaux français parfaitement bien organisé, ne donne lieu à aucune réclamation.

Services juridiques: L'Homme de confiance a organisé avec des concours bénévoles un service juridique qui rend les plus grands services aux camparades ayant besoin de conseils ou de Guides. Un article élogieux sur ce service a paru dans la Revue notariale.

Entr'aide dont le rôle est de venir en aide aux prisonniers en détresse.

Il existe au Stalag

1°) une œuvre d'Entr'Aide aux prisonniers nécessiteux.

Cette œuvre distribue environ 1.000 colis par mois à des camparades malheureux.

2°) une mutuelle qui vient en aide aux familles nécessiteuses.

Les secours alloués sont de l'ordre de 200.000 francs par mois.

L'Homme de confiance signale à ce sujet que beaucoup de familles écrivent aux prisonniers qu'elles reçoivent des secours attribués par les associations de prisonniers libérés. Il semble que le mode de virement adopté ne met pas suffisamment en relief que ces secours proviennent uniquement des prisonniers encore captifs et que les organes chargés d'assurer les versements ne sont que des organismes d'exécution. Cette question par le côté moral qu'elle comporte mérite l'attention de la part des services intéressés en France.

Impression d'ensemble

Excellente à tous points de vue. Le résultat est acquis de ce point de vue grâce d'une part à l'efficacité d'organisation et au dévouement de l'Homme de confiance du Stalag le Maréchal des Logis COCALIGN, et d'autre part au large esprit de haute compréhension dont fait preuve Monsieur le Colonel Commandant le Stalag.

Grâce au tact et au remarquable esprit de l'Homme de Confiance les services français fonctionnent de façon impeccable sans empiétement sur la discipline.

Les hommes de confiance ont été très utiles pour la distribution de matériel de toilette dentaire. Leur appui a été précieux à l'égard des.../..... qui les proposera pour prêter des assurances et d'empreintes.

II. - LES HOMMES DE CONFIANCE - LES HOMMES DE CONFIANCE

L'autorité allemande avait envisagé à l'origine l'Homme de confiance dont les détachement ne pouvaient être visités. Cette mesure a été fort appréciée par les Délégués.

Staient ainsi représentés: ...

3.- Dans la plupart des Kommandos les hommes sont affectés à la
 Le Kommando 742/A de Neustadt Wied (19 hommes) par BELFORT
 1248/A de Niedervambach (19 hommes) par KHALHOVEN
 748/A de Amersbach (46 hommes) par LEIB Jules
 784/A de Obernau (30 hommes) par BALMI SE
 750/A de Flammersfeld (49 hommes) par L. ZOURAT
 1297/A de Giershausen (28 hommes) Aspirant CAMPAGNE
 758/A de Weyer Busch (44 hommes) par SOULIER

Cette réunion a permis de faire quelques observations
 de détails qui ont été soumises soit à la bienveillante attention
 du Colonel Commandant le Stalag soit à l'Homme de confiance prin-
 cipal.

Les principales sont les suivantes:
 à NIEDERVAMBACH l'usage de la salle de théâtre louée par les hom-
 mes de confiance leur a été retiré par les autorités civiles lo-
 cales.
 à GIERSHAUSEN il est arrivé que par suite du manque de liaison,
 des médicaments faisant l'objet de prescriptions du médecin al-
 lemand ont dû être priés dans le commerce local. Les hommes
 doivent en assurer eux-mêmes le paiement.

IV.- Lors de la visite du camp central, quelques hommes de con-
 fiance avaient également été réunis.

Résumé des principales questions

traitées avec Monsieur le Commandant du Camp lors
 de la discussion finale

D.- Le Délégué exprime la demande que la salle de spectacle louée
 par les prisonniers du Kommando 1248/A à NIEDERVAMBACH et retirée
 par les autorités civiles locales leur soit rendue.

R.- Pris bonne note. La recherche et la désignation d'une nouvel-
 le salle fera l'objet des soins des autorités allemandes

D.- Paiement des médicaments quand il y a nécessité de se les pro-
 curer dans le commerce civil.

R.- Les Kommandoführer recevront des ordres pour en percevoir
 le montant auprès de la Zahlmeisterei au lieu de le réclamer
 aux hommes.

D.- Il a été constaté que dans les Kommandos où la nourriture
 des hommes est assurée par la firme employant les P.G. l'Homme
 de confiance ne connaît pas le classement des travailleurs
 (ration normale, langarbeiter, schwerarbeiter etc.), ni
 les taux de rations correspondant à ce classement. Le Délégué
 fait observer que cette remarque ne comporte pas la conclusion
 que les hommes sont mal nourris, aucune réclamation n'ayant
 été formulée à ce sujet.

R.- Des ordres seront donnés dans ce sens/

D.- Dans la plupart des Kommandos les hommes sont enfermés dès la rentrée du travail . Cette situation est particulièrement pénible pour les hommes travaillant en usine.

R.- Les autorités allemandes donneront des ordres pour l'organisation de promenades surveillées et de jeux de plein air notamment le dimanche.

D.- L'organisation du service religieux est assuré dans le Stalag XII D de la meilleure façon. Toutefois en ce qui concerne le district de BERGKATTEL, de nombreuses améliorations ont été demandées. Elle n'ont pas été retenues par le Kontroll-offizier et dans ce district le service est nettement moins bien organisé qu'ailleurs.

R.- Sera étudié par les autorités allemandes du Stalag.

D.- Amélioration du ~~chauffage~~ chauffage des D.U. (Baraque 39)

R.- Sera fait.